

Interactions UTC

1. [Interactions, le Magazine des Technologies Emergentes](#)
2. [Thématiques](#)
3. [Regards sur le monde](#)
4. [Regard sur la ville durable](#)

Regard sur la ville durable

Ancienne présidente de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), puis commissaire générale et déléguée interministérielle au développement durable, Michèle Pappalardo est conseillère maître à la Cour des comptes. Elle vient en outre d'être nommée fédératrice du « mieux vivre en ville » par Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, pour coordonner l'offre des entreprises françaises à l'international en matière de « ville durable ».

01 Jul 2013



Existe-t-il une approche française de la « ville durable » ?

Je crois, effectivement, qu'il existe une approche de la ville durable « à la française ». Elle propose une vision intégrée des différentes composantes de la ville, qu'elle aborde comme un écosystème sans segmenter les questions de transports, de déchets, d'eau, d'énergie, d'air, d'espaces verts, d'information, etc. Ma mission est de montrer en quoi la ville durable à la française correspond à cette vision globale qui gagne du terrain dans le monde. En s'attachant à l'écosystème urbain, de nouvelles solutions apparaissent et permettent de maximiser la performance globale d'une ville. Par exemple, un bâtiment aura beau être le moins énergivore possible, sa performance « globale » reste conditionnée à l'existence de transports sobres en énergie et propres pour s'y rendre.

Smart City, ville durable... Qu'est-ce que l'intelligence d'une ville durable ?

La ville durable est intelligente lorsqu'elle utilise les meilleures technologies, notamment dans le domaine de l'information numérique mais à condition de les utiliser pour répondre aux besoins de ses habitants, tout en étant sobre, performante et séduisante. La performance ne doit pas s'inscrire à l'encontre de la qualité de vie ni des habitudes culturelles, sous peine de ne pas être adoptée par les habitants. Cela implique de ne pas compter uniquement et seulement sur une addition de technologies, aussi avancées soient-elles, ni de plaquer un unique modèle simplifié quel que soit le pays. Il faut s'adapter aux contextes locaux, à la culture, à l'histoire, à la complexité des systèmes urbains, comprendre la vie des habitants pour leur offrir une ville, un quartier, un bâtiment qui leur conviennent. C'est ce qui fait le génie des villes de France qui plaisent à leurs habitants et aux touristes : à nous de savoir le valoriser !

Votre mission répond-elle à une attente des acteurs de ce secteur ?

Nos grandes entreprises de construction, de transport, d'énergie, d'eau sont reconnues dans le monde. Nos architectes, nos urbanistes, nos bureaux d'études sont réputés, nos PME sont innovantes. Ils sont de plus en plus nombreux aujourd'hui à partager cette approche de la ville durable, qu'il faut formaliser pour mieux la vendre à nos clients – les citoyens et leurs élus. Par exemple, pour répondre à un appel d'offres portant sur la construction d'un tramway, nous pouvons proposer des rails et des wagons, mais également une vision positive des conséquences du tramway en termes d'urbanisation. Cette proposition de vision globale exige des industriels qu'ils travaillent ensemble pour vendre une offre intégrée et cohérente. Cela implique que chaque acteur détienne une expertise pointue dans son domaine, tout en étant capable de comprendre ce que fait l'autre. Ce raisonnement décroisé est à la fois très stimulant et complexe à mettre en œuvre, mais une telle perspective soulève l'enthousiasme : les acteurs de la ville durable sont conscients de la nécessité

d'avancer ensemble. En témoigne le récent rapprochement sur ce thème du COSEI (Comité stratégique de filières éco-industries), qui rassemble plutôt des PME-PMI, et de l'AFEP (Association française des entreprises privées). Mais certains obstacles s'opposent à la transversalité, ne serait-ce que dans le Code des marchés publics. Pour construire en France des vitrines de ce savoir-faire global et intégré, il faudrait pouvoir répondre collectivement à un appel d'offres sur la construction d'un quartier, ce qui n'est pas possible dans nos procédures actuelles.

Quels sont les marchés identifiés pour exporter la ville durable ?

Pour éviter de me disperser, je voudrais concentrer mes efforts sur 3 à 4 pays, afin de tester l'accueil reçu par notre approche, de l'adapter en fonction des contextes, de constituer les meilleurs consortiums possibles. Pour le moment, j'ai identifié deux premières priorités géographiques. En Chine, le sujet de la ville durable a été un des thèmes du voyage du président de la République, notamment à l'occasion de la reconduction d'un accord de coopération sur le développement urbain durable, avec pour zone pilote le Grand Wuhan (province du Hubei), où vivent 12 millions d'habitants. Deux facteurs font de l'Empire du Milieu un marché prometteur : les Chinois ont pris conscience des défauts de leurs villes récentes, qui se construisent à grande vitesse sans vision globale. C'est le moment de leur prouver nos compétences, d'autant plus que notre vision en « système urbain » correspond à leur approche culturelle de la ville, à leur souci d'harmonie et d'équilibre. Quant au Maroc, il a développé des projets de villes nouvelles durables depuis plusieurs années, avec notamment des problématiques complexes en matière de mobilité. J'aimerais que nous soyons capable de mieux associer nos compétences pour participer à ce chantier prioritaire de nos amis marocains en leur proposant des projets d'espaces urbains performants grâce à une démarche mieux intégrée. Le bon indicateur du succès de ma mission, finalement, sera de voir cette vision portée par les

entreprises en dehors des quelques zones pilotes sur lesquelles je voudrais travailler.

Le saviez-vous ?

Stimulées par le plan Ville durable, les « Investissements d'avenir » et les initiatives locales, les villes durables deviennent réalité en France. Notre pays compte neuf « villes vitrines », dont la liste doit s'enrichir : Communauté urbaine de Bordeaux, Communauté urbaine de Strasbourg, Grand Lyon, Grenoble-Alpes Métropole, Issy-les-Moulineaux, Lille Métropole, Marseille Euroméditerranée, Métropole Nice Côte d'Azur et Nantes Métropole.

[Pour en savoir plus](#)